

## Annecy Festival s'engage !

Soucieux des enjeux actuels et de nos impacts, nous questionnons sans cesse la manière de concevoir, produire et animer notre événement, dans une démarche d'amélioration continue, pour préparer le futur avec engagement et engendrer un écosystème plus vertueux et durable.

En effet, si Annecy Festival joue un rôle unique en facilitant les rencontres, la création, les échanges et la transmission de valeurs, cette manifestation rassemblant quelque 18 000 accrédités doit interroger l'empreinte qu'elle génère par son activité.

Voilà pourquoi nous nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO), et avons mis en place un plan d'action guidé notamment par la "[Charte de développement durable pour les festivals](#)" établie par le ministère de la Culture. A cet égard et afin d'orienter au mieux notre démarche, nous avons réalisé en 2023 un Bilan carbone® (résultats ici : <https://www.annecyfestival.com/resources/download.php?id=113440>).

**En 2025, Annecy Festival a obtenu le label Évènement éco-engagé REEVE, niveau 1**



En savoir plus [ici](#)

## Nos engagements :

### 1/ Limiter le bilan carbone lié à la venue des festivaliers

- Promouvoir le **covoiturage** : l'événement Annecy Festival figure sur différentes plateformes de covoiturage, référencées dans notre [Centre d'aide](#).
- Avec l'agglomération du Grand Annecy, offrir aux festivaliers une réduction sur les abonnements aux [bus SIBRA](#) permettant de sillonner la ville et le tour du lac, ainsi qu'une rotation de bus bien plus fréquente.
- Continuer à proposer d'autres solutions de transport collectif, en lien avec des prestataires de **transport privés**.

- Organiser nos événements dans un périmètre raisonné afin de favoriser la **mobilité douce** du côté des participants.
- Inciter l'équipe organisatrice comme les festivaliers à se déplacer à **bicyclette** ; installer davantage de parkings à vélos proches des lieux du festival.
- Inviter les festivaliers à évaluer leurs émissions de CO<sup>2</sup> en mettant à disposition le [calculateur de l'ADEME](#)
- Les inviter à s'engager pour la sauvegarde des forêts publiques haut-savoyardes et contribuer à la réduction de leur empreinte carbone en prélevant une contribution environnementale de 2,50 €HT sur toutes les accréditations.

**Celle-ci permettra de financer un plan de reconstitution de parcelles forestières autour du lac d'Annecy en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts). Ce projet, intitulé « Planter pour demain », a pour objectif d'enrichir les parcelles pour les rendre plus résilientes face au changement climatique et d'améliorer la biodiversité, tout en accueillant le public.**

**La reconstitution d'une surface de 1,6 hectares répartis sur trois sites (dans un rayon de 15 kilomètres autour du Festival) avec des essences diversifiées et mieux adaptées aux milieux et au changement climatique (mélèze, chêne, érable) est prévue à l'automne avec la plantation de 1600 arbres !**



## 2/ Maîtriser les consommations

- Mettre en place des systèmes d'**éclairage** basse consommation.
- Limiter l'usage de la **climatisation** (coupée la nuit), choisir les machines les plus performantes.
- Faciliter l'accès à l'**eau** en cartographiant les fontaines à eau fixes et en ajoutant des fontaines mobiles.
- Limiter au maximum le recours aux supports **papier** :
  - Le Festival a baissé de 70% le poids des impressions depuis 2019.
  - Nous privilégions le papier certifié écoresponsable et recherchons de nouveaux matériaux pour nos supports de communication et publicitaires.

– Grâce à l'expertise de notre prestataire [Infomaniak](#), la gestion des accréditations et des billets du Festival est en majeure partie dématérialisée depuis 2014.

### 3/ Proposer une alimentation responsable

- Veiller à l'**origine des produits**, en privilégiant les prestataires ayant des pratiques responsables : produits de saison, producteurs locaux
- Exiger une restauration 100% végétarienne de la part des prestataires de l'Espace Détente du MIFA et des food-trucks sur les différents sites.

### 4/ Réduire et valoriser les déchets

#### QUELQUES CHIFFRES

Avec nos prestataires [Aremacs](#) et [Excoffier](#), nous renforçons d'année en année nos bonnes pratiques et la formation de nos équipes.

*En 2025, les moyens humains (12 personnes) et matériels (102 supports de tri) d'Aremacs ont permis de valoriser les déchets collectés (en volume) à hauteur de **83,9%***

#### Réduire les déchets

- Inciter à se passer des **bouteilles en plastique** et s'abreuver aux points d'eau accessibles sur nos sites, au moyen de gourdes (en vente à la Boutique pop-up de la Cité).
- Délaisser la **vaisselle en plastique à usage unique** : le service au bar se fait dans des ecocups (en plastique, mais réutilisables), les assiettes sont lavables et réutilisables.
- Remplacer les **moquettes extérieures** par des planchers : depuis 2023, c'est le cas pour les terrasses de la plateforme Mifa (900 m<sup>2</sup>) et celles des stands du rez-de-chaussée (450 m<sup>2</sup>).

#### Trier et recycler les déchets

- Déployer des **bennes et bacs de tri sélectif** :
  - CITIA installe des bennes de tri sur le Pâquier et au MIFA et sensibilise les bénévoles.

- Tous les sites sont équipés de bacs de tri multiflux (ordures ménagères, emballages, papiers, bio-déchets). Aux endroits stratégiques, une équipe d'Aremacs est présente pour guider le tri et sensibiliser les festivaliers.
- Recycler nos **bâches autopromotionnelles** : CITIA en fait don à des associations qui offrent aux bâches et aux oriflammes (tissu) une seconde vie (ex. fabrication de produits artistiques, bagagerie).

## 5/ Mener une politique d'achat durable

- Ajuster nos **appels d'offres** : nous y introduisons systématiquement des critères environnementaux (encres vertes pour la signalétique, climatiseurs moins énergivores, etc.) et choisissons nos prestataires en fonction de leur propre politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises).
- Repenser les **objets promotionnels** : nous privilégions les matériaux écologiques et durables, ainsi que les produits fabriqués en Europe.

## 6/ Renforcer la qualité de l'accueil des publics et cultiver un meilleur vivre-ensemble

- Assurer la **sûreté** et la **sécurité** : les [protocoles Vigipirate](#) sont déployés sur tous nos lieux d'accueil.
- Veiller à l'**accessibilité** : fin 2019, CITIA a signé la "[Charte H+ Culture](#)" de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, et en partenariat avec Activ'Handi, nous nous efforçons de rendre le Festival toujours plus accessible : information sur les modalités d'accès PMR/PSH (personnes à mobilité réduite/en situation de handicap) ; mise en place d'une navette Bonlieu/Mifa accessible aux PMR ; adaptation du contenu de certains programmes (audiodescription, sous-titrage pour sourds et malentendants...).
- Proposer une **programmation adaptée** : depuis 6 éditions, CITIA et la Ville d'Annecy organisent la journée "La différence s'anime", qui sensibilise les publics à l'inclusion à travers le cinéma d'animation et la pratique artistique. Ce sont ainsi, des rencontres et des ateliers en langue des signes, des ateliers de création d'affiche tactile, d'audiodescription des affiches et des teasers du Festival, du sous-titrage pour personnes sourdes et malentendantes qui ont été mis en place en 2025 et qui seront renouvelés en 2026. En lien avec les publics concernés, CITIA étoffe d'année en année l'accessibilité de sa programmation.

- Déployer une **expérience client qualitative** : nous avons instauré un [Centre d'aide](#) et menons des enquêtes de satisfaction régulières.
- Mettre en œuvre des actions de **solidarité** : auprès des écoles ; en collaboration avec des établissements accueillant des publics empêchés ([Annecy Festival - accessibilité](#)); auprès des publics éloignés de la culture, dans les établissements de santé du territoire, en partenariat avec l'association rêves de Cinéma. En 2025, adultes, enfants malades et familles ont pu partager un moment de bonheur dans un cadre sanitaire respectueux et convivial.
- S'engager pour la **parité**, lutter contre les **discriminations**, prévenir les **VHSS** (violences et harcèlement sexistes et sexuels) :
  - En 2018, Annecy Festival signait la "[Charte](#) pour la parité et la diversité dans les festivals de cinéma, d'audiovisuel et d'image animée" du Collectif 50/50.
  - Annecy Festival veille à prévenir tout type de discrimination liée au genre, du sexisme au harcèlement sexuel, afin que ces événements restent des lieux de rassemblement agréables pour toutes et tous. Une communication de prévention des VHSS est faite avant chaque séance et aux points d'information, avec une adresse mail dédiée [vhss@citia.org](mailto:vhss@citia.org) renvoyant sur des référents formés au sein du personnel.
  - Un partenariat est établi avec Audiens visant à promouvoir la cellule d'écoute du Ministère de la Culture à destination des personnels de la culture contre les agissements sexistes et sexuels. Une communication dédiée est mise en place au sein du Marché du Film.
  - Nous pratiquons en partie l'écriture inclusive (ex. [féminisation des noms de métiers](#)), sans toutefois employer le point médian, dans un souci d'accessibilité numérique et conformément aux recommandations de l'Académie française. Pour les textes provenant de l'extérieur, nous respectons le choix de nos contributeurs.
  - Le travail de sensibilisation en faveur de la parité fait au Mifa (organisation de conférences, sélection égalitaire des projets, organisation du Women in Animation World Summit...) a été salué par Eurimages. Le fonds culturel du Conseil de l'Europe a attribué au MIFA son Gender Equality Sponsorship.
- Partager notre **héritage culturel** et renforcer notre **ancrage local** : nous organisons des "événements dans l'événement" pour célébrer ensemble la longévité des liens unissant Annecy et le cinéma d'animation (Walk of Fame, exposition du 60<sup>e</sup> anniversaire du Festival...). La tournée départementale fait de plus rayonner le Festival sur l'ensemble du territoire Haut-Savoyard, en programmant avec les salles de cinéma du Département, les films issus de la sélection officielle. Etablissements scolaires de proximité, et publics locaux peuvent ainsi découvrir en avant-première les films d'animation de demain.

L'ouverture de la Cité internationale du cinéma d'animation en juin 2026 prolonge cet engagement à travers une volonté de s'adresser au grand public, qu'il soit du territoire ou du monde entier.



cit  internationale  
du cin ma d'animation

## 7/ Sensibiliser en mati re de responsabilit   cologique, sociale et soci tale

- Rester mobilis s en tant qu'**organisateur**s : nos efforts en mati re de d veloppement durable, notamment dans le cadre d'Annecy Festival, impliquent toute l' quipe, de la direction aux renforts saisonniers en passant par l'ensemble des services.
- Inciter les **parties prenantes** :   offre semblable, notre pr f rence va vers les prestataires les plus soucieux de r duire leur impact.
- Encourager les participants   adopter des **r flexes responsables** : parce que les bonnes pratiques, cela se partage !

\*\*\*